

Madame / Monsieur (Prénom nom)
(Titre de l’élu)
(Adresse)

*(ville)*, le*(date)*

Madame, Monsieur,

De nos jours, celles et ceux qui ont un emploi, devraient *aminima* avoir la décence de se taire, de ne rien réclamer ! Quant aux autres, celles et ceux qui n’en ont pas ou qui n’en ont plus, comment pourraient-ils avoir des exigences ? Ainsi les citoyens n’auraient-ils d’autre choix que d’admettre la précarisation des emplois et la multiplication des travailleurs pauvres.

Traiter le travail comme une marchandise, le soumettre à la loi du marché, organiser sa pénurie, permet d’utiliser le chômage de masse~~,~~ comme un moyen de chantage. Un moyen de chantage permanent pour les entreprises qui, sans contrepartie, pratiquent la surenchère. Un moyen de chantage qui sert de justificatif à toutes les réformes, toutes les lois, tous les pactes, tous les accords passés et à venir. Pendant combien de temps encore va-t-on continuer de nous faire croire que la seule façon de combattre le chômage c’est de donner toujours plus à ceux quile fabriquent et l’entretiennent ?

Et que dire de la dette ? Quel autre bon moyen de chantage ! Qui pourrait ne pas être sensible à ces arguments : « *On ne peut tout de même pas dépenser plus que l’on ne gagne ! On ne peut pas laisser de dettes à nos enfants ! »*

Quoi de mieux que ces formules incantatoires pour faire admettre les restrictions budgétaires et leurs conséquences sur l’ensemble du monde du travail, privé comme public, et participer activement à la destruction brique par brique de notre modèle social basé sur la solidarité ?

Si ne pas vouloir laisser de dettes aux générations futures, peut être considéré comme une intention louable, avoir le souci de leur laisser une planète tout simplement vivable ne devrait-il pas être la priorité des priorités ? Mais une nouvelle fois, il semble bien que les actes contredisent les discours. En effet, au moment où le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) publie son nouveau rapport sur les conséquences irréversibles du réchauffement climatique pour l’humanité et la biodiversité, les décideurs politiques européens ont préféré répondre aux attentes de Pierre Gattaz, nouvellement à la tête de Business Europe (le Medef européen), qui, prétextant la pénalisation de la compétitivité des entreprises, s’est opposé à relever l’ambition climat de l’Europe.

Plus que jamais, les enjeux climatiques impliquent des décisions énergiques et démocratiques de notre pays et donc plus de maîtrise publique et d’appropriation sociale. La transition juste et solidaire doit se traduire en actes, pas en paroles !

De la même façon, la santé des citoyens ne peut être traitée comme une donnée comptable ! Elle mérite un peu de hauteur de vue et donc un réel investissement pour faire face aux besoins et aux exigences des usagers et des personnels.

La situation des retraités mérite également attention. Subissant déjà une non-revalorisation de leurs pensions depuis plusieurs années alors que la loi prévoit leur indexation sur l’inflation, leur pouvoir d’achat se réduit d’année en année. Après l’augmentation de la CSG, la confirmation de la sous-indexation des pensions de retraite constitue une véritable rupture du contrat social avec les retraités. En parallèle, comment ne pas être choqué des salaires indécents des PDG du CAC 40 qui ont touché en 2017, en moyenne 5,1 millions d’euros, soit 14 % de plus en un an ?

Madame, Monsieur, prenez le temps de la réflexion, écoutez, pesez, évaluez, auditez, consultez et surtout ne vous laissez rien imposer au prétexte que le gouvernement l'a décidé.

À la CGT, loin de refuser tout changement ou toute réforme comme certains voudraient le laisser entendre, nous avons des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des salariés et transformer notre société pour plus de justice sociale.

À partir de l’ensemble de ces éléments et des précisions que nous pourrions apporter à vos interrogations, nous sollicitons une audience à la date de votre choix.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

**SIGNATURE**